



L'urgence, ce sont les services publics et la reconnaissance de tous-tes. Pas le mérite.

Dans son discours ce 1^{er} septembre à l'IRA de Lyon, Stanislas Guérini a annoncé une future loi sur la fonction publique à venir comprenant a priori notamment la volonté d'introduire plus d'intéressement et de rémunération au mérite.

Pour Solidaires Fonction Publique, ce n'est pas d'intéressement et de mérite dont ont besoin les agent-es publics et les services publics.

Les agent-es attendent tous-tes une véritable reconnaissance de leur investissement, et donc d'augmentations véritables de salaires et non d'une revalorisation de seulement 1,5% comme annoncé au mois de juin dernier.

Ils ont besoin de rattrapage des pertes intervenues pendant toutes les années de gel du point d'indice et de combler l'inflation.

Pour Solidaires Fonction Publique, il ne sera pas question lors des discussions d'accepter la rémunération au mérite, système injuste et clientéliste, en lieu et place d'une véritable revalorisation avec 400 € pour tous-tes immédiatement, pas de salaires en dessous de 1700€ et l'indexation des salaires sur l'inflation.

La rémunération au mérite a pour conséquence le creusement des inégalités salariales, entre les femmes et les hommes, entre les catégories, et avantage l'encadrement. Solidaires Fonction publique milite pour la réduction des inégalités au contraire.

Les services publics ont, eux, besoin de moyens pour fonctionner correctement. La population doit pouvoir avoir accès à autre chose que des ersatz de services. Les maisons France-service ne sont pas à la hauteur de ce à quoi la population devrait avoir accès partout sur le territoire, avec des agent-es publics formé-es. Les maisons France-service dégradent la qualité du service public et entérinent les inégalités territoriales.

Solidaires Fonction Publique portera tous ces éléments lors de la prochaine réunion bilatérale avec le ministre et lors des discussions de l'automne. Solidaires rappellera également l'ensemble de ses priorités et notamment en termes de conditions de travail et d'égalité.